

## **Quel accompagnement puis-je proposer en cas de violences conjugales révélées par le/la patient(e) ?**

### **CONTEXTE**

Les situations de violences conjugales sont complexes et s'inscrivent dans la durée. Souvent, les patients victimes se retrouvent isolés de leur famille et de leur entourage. Ils manquent aussi de co-équipier parental. Dans certains cas, le généraliste est le seul interlocuteur qui gravite autour de ces familles.

### **ATTITUDES RECOMMANDÉES**

#### **Travailler dans la durée et en réseau**

Un **suivi régulier** et une **approche interdisciplinaire** font partie intégrante de l'accompagnement des situations de violences.

- Il s'agira d'être à l'écoute des besoins de la personne concernée, de ses demandes et d'apprécier sa motivation à faire évoluer sa situation
- Il est fondamental de l'informer et de l'orienter vers les services d'aide disponibles. Lorsque les personnes victimes ont conscience de l'existence de services d'aide dans ce domaine, elles sont davantage enclines à remettre en question leur situation et à initier un changement opportun
- Lui offrir son soutien et la valoriser dans ces démarches de changement sont aussi essentiels
- Une attention particulière sera portée aux enfants en proposant une aide spécifique comme un suivi à domicile pour les enfants en bas âge - intervention dont l'efficacité sur la diminution des violences et l'amélioration de la santé physique et mentale a été mentionnée comme prometteuse dans les dernières revues systématiques (Rivas 2016, Van Parys 2014, Kelly 2013)
- Une évaluation de la sécurité sera réitérée au fil des consultations ainsi que la révision des scénarios de protection en vue d'inclure des ressources susceptibles de jouer ce rôle protecteur
- Il est important de garder une vigilance accrue dans la détection des pathologies en lien avec les violences telles la dépression, les addictions, les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmises (IST)

L'expérience dans le domaine relève la nécessité de se construire préalablement un réseau d'intervenants tels que décrits dans l'outil ci-après. Rappelons ici **les lignes directrices du secret partagé**, de nature à garantir la qualité de ces échanges :

- Informer le/la patient(e) du projet de partage d'informations à d'autres intervenants, ses objectifs, ses avantages et ses limites, et obtenir son accord.
- Partager les informations confidentielles uniquement avec des intervenants que l'état ou la profession oblige également au secret professionnel, et qui ont en charge la même mission auprès de ce/cette patient(e).
- Transmettre uniquement les informations nécessaires aux soins à dispenser.

Il est aussi opportun de **respecter ses limites** en tant que professionnel et d'accepter les déconvenues qui font partie intégrante du cheminement vers un éventuel changement.

#### **Source**

RBP *Détection des violences conjugales*  
 Modèle de travail : *Approche clinique,*  
*Cadre juridique et déontologique*

#### **Cellule Violences Familiales**

*Michel Vanbalenyn, médecin généraliste*  
*Anne-Marie Offermans, sociologue*  
*Nadine Kacenenbogen, médecin généraliste*

#### **Avec le soutien de**

**OUTIL**
**Tableau des ressources**

<b>TYPE D'AIDE</b>	<b>SERVICES</b>	<b>DEFINITION</b>
<b>Ecoute</b>	<b>ECOUTE Violence conjugale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0800 30 030 - numéro gratuit, accessible 24H/24, 7 jours/7</li> </ul>
<b>Psychologique</b>	<b>Service de Santé Mentale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En équipe pluridisciplinaire, aide thérapeutique en vue de solutions adaptées</li> </ul>
	<b>Centre de Planning Familial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre un accueil, une écoute, une aide dans tous les domaines de la vie relationnelle, affective et sexuelle</li> </ul>
<b>Juridique</b>	<b>Service d'Aide Sociale aux Justiciables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit des informations pratiques sur les aides existantes et les démarches à effectuer. Assure une aide psychologique et sociale aux auteurs, victimes et à leurs proches</li> </ul>
	<b>Service d'accueil des Victimes auprès du Parquet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propose une information sur l'évolution du dossier ainsi qu'une assistance aux différents stades de la procédure judiciaire</li> </ul>
<b>Dépôt de plainte</b>	<b>Zone de police - Assistance policière aux victimes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par zone de police, un(e) policier(ère) en matière de violences conjugales et par commissariat, un bureau d'assistance policière aux victimes</li> </ul>
<b>Hébergement</b>	<b>Maison d'accueil et d'hébergement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil téléphonique, consultations ponctuelles ou de suivi, hébergement en situation de crise avec adresse confidentielle, accompagnement spécifique des enfants</li> </ul>
<b>Auteurs - aide spécialisée</b>	<b>Praxis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propose un accompagnement individuel ou en groupe aux auteurs de violences conjugales et intra-familiales sous contrainte judiciaire ou volontaire</li> </ul>
<b>Mineurs- Aide spécialisée</b>	<b>Service SOS-enfants de l'ONE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement de l'enfant dans et en relation avec son milieu familial et son environnement social – organisation de consultations pré/postnatales, visites à domicile</li> </ul>
	<b>Service de l'Aide à la Jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre une aide aux jeunes en difficulté ou en danger ainsi qu'à leurs familles et leurs proches</li> </ul>

**Source**

RBP Détection des violences conjugales  
 Modèle de travail : Approche clinique,  
 Cadre juridique et déontologique

**Cellule Violences Familiales**

Michel Vanbalenyn, médecin généraliste  
 Anne-Marie Offermans, sociologue  
 Nadine Kacenenbogen, médecin généraliste

**Avec le soutien de**